

Réunion de suivi de la crise sanitaire

Ministre déléguée à l'autonomie

31 mars 2021

Intervention de la Ministre :

Maintien de la réunion de suivi, dans un contexte particulier et sous un format raccourci, compte-tenu des annonces à venir.

- Situation épidémiologique
 - La situation est extrêmement préoccupante, avec un taux d'occupation de 98,3% des lits de réanimation, au niveau national – 129, en Ile de France, 145, dans les Hauts de France et 118, en région PACA
 - Prévalence importante du variant britannique qui représente près de 80% des cas
 - Les variants font augmenter le taux d'incidence à 370, au niveau national et 640, en Ile de France
- Dispositifs de soutien des professionnels
 - Le dispositif de garde d'enfant est réactivé, pour les professionnels
 - Il passe par l'identification des professionnels indispensables et pouvant bénéficier d'une garde d'enfant, sachant que les professionnels des Ehpad et du domicile sont considérés comme prioritaires
- Dispositifs « d'aller vers » pour les personnes de plus de 75 ans
 - Les chiffres de la vaccination restent trop insuffisants pour cette tranche d'âge
 - Constat de problèmes de rendez-vous et de livraison des doses, sachant qu'il est prévu des livraisons plus nombreuses et importantes, en avril
 - Constat que les personnes isolées, notamment milieu rural, ne prennent pas rdv
 - Dispositifs mis en place : via l'assurance maladie, avec un numéro de téléphone dédié et le croisement des données afin d'appeler et d'accompagner vers la vaccination
 - Multiplication, également, des professionnels pouvant vacciner et des lieux de vaccination : médecin, pharmacien, vétérinaire, pompiers, à domicile, par des équipes mobiles...
 - Réunion des associations d'élus du bloc communal pour bâtir un vade-mecum à destination des élus locaux – travail sur le repérage à effectuer ensemble, avec les services à domicile dans les territoires
- Déploiement des autos-tests et franchise 2€
 - Déploiement dans les prochains jours, dans les établissements, notamment en cas de clusters
 - Pas de remboursements pour le grand public, mais travail en cours pour une mise à disposition pour les professionnels du domicile
 - 2€ : Instruction administrative en cours et arbitrage qui doit encore intervenir – mais sera réglé très prochainement et rétroactivement, normalement
- Le protocole du 12 mars reste et restera en vigueur à ce stade – adaptation à faire, département par département, et établissement par établissement
- Résidences Autonomie : l'enquête transmise par la FNADEPA, sur la vaccination des professionnels, sera complétée par une enquête ARS
- Les livraisons en flux A vont se poursuivre jusqu'au 3 mai

- Aucune demande supplémentaire ne pourra être honorée, au-delà de cette date, faute de disponibilités
- Masques FFP2 : rencontre avec le ministère du travail, vendredi, à cet effet

Interventions participants :

- Confusion des services, au vu des différences entre l'avis du HSCP et les recommandations domicile DGCS et ARS, sur la nécessité du port d'un masque et de lunettes ou visière en cas de risque de projection -> besoin de clarifications et d'une assurance concernant la prise en charge du surcoût de ces protections.
- Annonce, lors de la réunion du 10 mars, que le Décret, relatif au financement du domicile, avait été soumis aux consultations obligatoires et devait être publié dans les prochains jours. Où en est-on ?
- Alerte sur le recrutement des IDE, notamment en Ile de France, et inquiétudes fortes sur la période estivale
- Plateforme voozadoo : mise à jour avec impossibilité de suivre les données – les données pourront-elles être récupérées ?
- Rappel de la nécessité d'un message public fort afin d'inciter les professionnels à se faire vacciner
- Constat d'un dumping sur les vacataires et de tensions RH, encore accentuées, avec des annonces de départ dès que la 3^{ème} vague sera passée
- Demande de visibilité sur les formations flash AS, avec la crainte que cela « aspire » nombre de personnels des SAAD
- Etablissements d'hébergement : alerte sur les surcoûts 2021 et les pertes de recette, dues à des taux d'occupation très faibles qui ne remontent pas – alerte sur les surcoûts et pertes de recette domicile également
- Continuité des mesures : jusqu'à quelle date ?
- Demande de garanties sur l'approvisionnement en masques via les officines, pour les aides à domicile du particulier employeur

Retours de la Ministre :

- Plateforme voozadoo : un rattrapage des données va se faire d'ici quelques jours
- Objectif de prioriser les infirmiers sur le soin et de privilégier d'autres effecteurs sur la vaccination
- 2^{ème} dose AstraZeneca : attente d'un avis de la HAS d'ici mi-avril
- Décret relatif au maintien des financements des SAAD : signé par Brigitte Bourguignon et Sophie Cluzel, en attente de la signature du premier ministre
- Plan de soutien des EHPAD en cours de définition, selon les modalités précédentes